

Section 31 : Hommes et milieux : évolution, interactions

Rapport de fin de mandature

Mandat 2012 (automne) – 2016 (printemps)

Ce bilan a été rédigé sous la responsabilité du Président sortant, Bruno Maureille, et a été adressé à la Présidente de la section 31 du CoNRS, mandat automne 2016- printemps 2021, ainsi qu'aux Directions des Instituts *Ecologie et Environnement* et *Sciences humaines et sociales*. Il synthétise les activités de la section pendant les 4 années du mandat qui s'est déroulé de l'automne 2012 au printemps 2016 et représente, pour parties, un complément au rapport de conjoncture 2014 disponible à l'adresse suivante : <http://rapports-du-comite-national.cnrs.fr/rapport-conjoncture/rapport-de-conjoncture-2014/acceder-au-texte-integral-de-la-section-31>. Elle tient à rappeler que ce rapport était introduit, comme pour toutes les sections, par un extrait de la déclaration adoptée par le Comité national de la Recherche scientifique réuni en session plénière extraordinaire le 11 juin 2014, extrait rappelant que *l'emploi scientifique est l'investissement d'avenir par excellence* et demandant un vrai plan pluriannuel ambitieux pour l'emploi scientifique nécessitant une augmentation conséquente du budget de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

La section a travaillé avec Michèle Desumeur, assistante du Comité national en charge de la S31, qu'elle remercie chaleureusement, sous la direction de Michèle Saumon (secrétaire générale du Comité national 2012 - printemps 2013) puis de Marie-Claude Labastie (été 2013 ->) et de Laurent Chazaly (adjoint du Sgcn).

La section a réalisé son mandat aux côtés de Françoise Gaill (directrice de l'INEE, 2012-2013) puis Stéphanie Thiébault (Directrice-adjointe puis Directrice de l'INEE, fév. 2013->) et Patrice Bourdelais (Directeur de l'INSHS, 2012->), les DAS Robert Chenorkian puis Marie-Françoise André (INEE, de 2006 à 2013 ; à partir d'avril 2013->) et Françoise Le Mort puis Augustin Holl (INSHS, 2010- 2015 ; nov.2015->) et les chargés de mission INEE (Hervé Piegay puis Didier Binder).

Pour l'aider dans ses travaux, ses réflexions, la section a reçu plusieurs personnalités : Gilles Boetsch et Karine Ginous (UMI3189), Claude Mordant et Claire Manen (représentant la SPF), Hélène Leba et Zoubeir Zadvat (direction des ressources humaines du CNRS), Gundrun Bornette (directrice des Zones atelier), Dominique Garcia (chargé de mission du Ministère pour le livre blanc de l'Archéologie préventive puis en tant que Président de l'Inrap), Odile Contat (responsable des revues INSHS), Renaud Fabre (directeur de la direction de l'information scientifique et technique au CNRS), Jean-Jacques Bahain (membre du comité de rédaction de *Gallia Préhistoire*), Michèle Dassa (responsable IST et observatoire RIBAC) et Jean-Pierre Vallat (délégué scientifique HCERES).

Sommaire

I.	Composition de la section	2
II.	Mots-clefs et périmètres de la section	3
III.	Les UR rattachées à la section	4
IV.	Faits marquants du mandat	7
V.	Durée des sessions, des concours, absence des membres de la section	8
VI.	Recrutements, titularisation, reconstitution de carrière, changements de section	9
VII.	Participations aux jurys d'admission CR / DR	18
VIII.	Promotions	18
IX.	Délégations, mise à disposition ou détachements	19
X.	Revue / Ecoles thématiques / Colloques	20
XI.	Evaluation des chercheurs / suivis post-évaluation / CRAC-RIBAC / Eméritat	20
XII.	PEDR-PES / Médailles	21
XIII.	Renouvellement d'association, changement de direction d'unité, de rattachement à une section	22
XIV.	Politique de site / Labex / Idex / DIPEE	23
XV.	Les motions / recommandations	24

I. Composition de la section

Président : Bruno Maureille, élu, collège A1

Secrétaire scientifique : Martine Regert, élue, collège A1

Membres du bureau : Véronique Darras, élue, collège A1, nommée au bureau, Jean-Luc Peiry, élu, collège A2, Nicolas Teyssandier, élu, collège B1, nommé au bureau. Une des élues du collège C a été systématiquement invitée aux réunions du bureau.

Membres de la section :

Collège A1 : Véronique Darras (élue), Bruno Maureille (élu), Martine Regert (élue), Patrice Méniel (nommé, jusqu'à la session de printemps 2015 incluse), Isabelle Théry-Parisot (nommée à partir de la session d'automne 2015).

Collège A2 : Eric Crubézy (élu), François Giligny (nommé à partir de la session d'automne 2015) Jean-Pierre Giraud (nommé), Franck Lavigne (nommé, jusqu'à la session de printemps 2015 incluse), Roberto Macchiarelli (élu), Jean-Luc Peiry (élu), Laurent Schmitt (nommé).

Collège B1 : Marie Balasse (nommée), Jean-Philippe Goiran (nommé), François Marchal (élu), Catherine Marro (élue), Nicolas Teyssandier (élu).

Collège B2 : Emilie Gauthier (nommée, est passée dans le collège A2 à partir de la session d'automne 2013), Nicolas Valdeyron (élu, est passé dans le collège A2 à partir de la session de printemps 2014), Julia Wattez (élue).

Collège C : Véronique Humbert (élue), Véronique Mathieu (élue), Alexandra Pineau (élue).

La section a connu deux remplacements en cours de mandat par voie de nomination. Un collège A1 puis un collège A2 ont démissionné et ont été remplacés respectivement par un collège A2 et un collège A1 (nommés avant la session d'automne 2015).

Deux promotions au sein du collège B2 se sont accompagnées d'un changement dans la représentativité des collèges au cours du mandat : 4 A1, 6 A2, 5 B1, 3 B2, 3C au début du mandat, 4 A1, 8 A2, 5 B1, 1 B2, 3C en fin de mandat.

II. Mots-clefs et périmètres de la section

Il n'y a pas eu de modifications du périmètre de la section ni de ses mots-clefs durant ce mandat relativement au précédent. Lors des échanges avec les présidents des sections 29, 30, 32, 39, et la direction des Instituts, si plusieurs champs disciplinaires, aires culturelles, chronologies sont à l'interface de la S31 et d'au moins une autre section, il a été considéré qu'il n'y avait pas de confusion pour la communauté scientifique (ou les candidats aux concours) sur la section au sein de laquelle leur activité s'inscrit. Se sont avec les sections 29 et 32 que les recouvrements des activités sont les plus importants (par exemple en génétique des populations humaines, paléogénétique/génomique, Anthropologie biologique, paléontologie avec la S29 ; par exemple en Protohistoire, Archéothanatologie, évolution des comportements et productions culturelles de la préhistoire très récente à l'Antiquité avec la S32). Des thématiques très développées en S31 peuvent aussi être visibles en S18 (par exemple tout ce qui concerne les méthodologies des datations absolues).

Les acteurs de la S31 se répartissent essentiellement les sections CNU suivantes : 20, 21, 23, 65, 67, 68.

Les domaines thématiques de la S31 sont :

- L'homme : des origines de la lignée à l'époque contemporaine, évolution, adaptation.
- Sociétés préhistoriques et protohistoriques : cultures matérielles, économies, productions symboliques, organisations.
- Milieux et sociétés du passé : territoires, peuplements, ressources, coévolutions.
- Anthro-écosystèmes : dynamiques spatio-temporelles à haute résolution des paysages et systèmes anthropisés à toutes les échelles.

Les grands champs disciplinaires identifiés dans le rapport de conjoncture sont :

- L'Anthropologie biologique avec l'Anthropologie du vivant, la paléontologie humaine, la bio-anthropologie, l'archéothanatologie, la paléogénétique/génomique des populations humaines
- La Préhistoire, Protohistoire et la Géochronologie
- La bioarchéologie avec les approches archéozoologiques et archéobotaniques
- Les Paléo-environnements
- La Géographie physique et environnementale

Enfin, les domaines HCERES des unités opérés principalement par la S31 sont très divers avec essentiellement en domaine disciplinaire principal ou secondaire : SVE2 LS8 Evolution, Ecologie, biologie des populations, SHS3-1 Géographie, SHS6-1 histoire, SHS6-3 Archéologie.

III. Les UR rattachées à la section

UR opérées principalement

Selon le site du CNRS "*Infocentre navigation*", en date du 6 novembre 2016, les UPR/UMR rattachées principalement à la S31 sont au nombre de 21 avec 66.6% opérées par l'INEE et 33.3% opérées par l'INSHS.

Unités opérées par l'INEE (n = 14)

UMR5199, PACEA, dir. Anne Delagnes, DR CNRS
UMR5204, EDYTEM, dir. Fabien Arnaud, DR CNRS
UMR5288, AMIS, dir. Eric Crubézy, PR, Université Toulouse III Paul Sabatier
UMR5608, TRACES, dir. François-Xavier Fauvelle, DR CNRS, et S32
UMR6042, GEOLAB, dir. Johannes Steiger, Maître de Conférence, Université Blaise Pascal Clermont Ferrand 2, et S39
UMR6249, ChronoEnv, dir. Daniel Gilbert, Pr, Université de Franche-Comté, et S32, 29, 30
UMR6566, CREA AH, dir. Pierre-Yves Laffont, Maître de Conférence, Université Rennes 2, et S32
UMR7194, HNHP, dir. Christophe Falguères, Pr MNHN,
UMR7206, EAE, dir. Serge Bahuchet, Pr MNHN, et S29, S38, S26,
UMR7209, AASPE, dir. Margareta Tengberg, Pr MNHN, et S32,
UMR7264, CEPAM, dir. Martine Regert, DR CNRS, et S32,
UMR7268, ADES, dir. Michel Signoli, DR CNRS,
UMR7269, LAMPEA, dir. Jean-Pierre Bracco, Pr Aix-Marseille Université,
UMR8591, LGP, dir. Franck Lavigne, Pr Université Paris 1, et S39.

Unités opérées par l'INSHS (n = 7)

UMI3189, ESS, Lamine Gueye, Directeur adjoint Pôle Sénégal, et S38,
UMR5133, AESOA (Archéorient), Christophe Benech, CR1 CNRS, et S32,
UMR5140, ASM, David lefevre, Pr Université Paul Valéry Montpellier, et S32,
UMR6298, ATHS, Annie Dumont, Ministère de la Culture et de la Conservation, et S32,
UMR7055, Pré et Tech, Isabelle Sidéra, DR CNRS,
UMR8096, ArchAm, Grégory Péreira, DR CNRS,
UMR8215, Trajectoires, Laurence Manolakkis, CR1 CNRS,

71.5% des UR sont dirigées par un homme (4 DR, 1 CR CNRS, 5 Pr Univ., 2 Pr MNHN, 2 MCF, 1, DIV, 0 ITA) et seulement 28.5% par une femme (3 DR CNRS, 1 Pr MNHN, 1 MCC). Un effort plus que considérable reste donc à faire dans ce domaine et particulièrement au sein des Universités où il semble excessivement difficile pour une femme de devenir Pr et directrice d'Unité.

UR opérées secondairement

Selon le site du CNRS "*Infocentre navigation*", en date du 6 novembre 2016, les UPR/UMR opérées secondairement par la S31 sont au nombre de 16 avec 50% opérées par l'INSHS, 43.75% opérées par l'INEE et 6.25% opérées par l'INSU.

Unités opérées par l'INEE (n = 7)

UMR5554, ISEM, dir. Agnès Mignot, Pr Université de Montpellier, S29, S18, S19, S30 et S31,

UMR5600, EVS, dir. Jean-Yves Toussaint, Pr Université de Lyon, S39 et S31,

UMR5602, GEODE, dir. Didier Galop, DR CNRS, S39 et S31,

UMR6554, LETG, dir. Marc Robin, Pr Université de Nantes S39 et S31,

UMR7179, MECADEV, dir. Fabienne Aujard, DR CNRS, S29, S30, S26 et S31,

UMR7263, IMBE, dir. Thierry Tatoni, Pr Université Aix-Marseille, S29, S30, S31 et S22,

UMR7362, LIVE, dir. Dominique Badariotti, Pr. Université de Strasbourg, S39 et S31.

Unités opérées par l'INSHS (n = 8)

UMR5060, IRAMAT, Pierre Guibert, IRCE CNRS, S32, S31, S19,

UMR5138, ArAr, Mathieu Poux, Pr Université Lumière Lyon 2, S32 et S31,

UMR7041, ArScAn, Francis Joannes, Pr Université Panthéon-Sorbonne, S32 et S31,

UMR7044, Archimede, Frédéric Colin, Pr Université de Strasbourg, S32 et S31,

UMR7299, CCJ, Jean-Christophe Sourisseau, Pr Université Aix-Marseille, S32 et S31,

UMR7308, CREDO, Pascale Bonnemere, DR CNRS, S38 et S31,

UMR7324, CITERES, Patrice Melé, Pr Université François Rabelais Tours, et S39, S31, S32,

UMR8546, AOrOc, Stéphane Verger, Directeur d'études à l'EPHE, S32, S31, S34 et S35.

Unité opérée par l'INSU (n = 1)

UMR7330, CEREGE, dir. Nicolas Thouveny, Pr Aix-Marseille Université, S18, S30, S19.

81.25% des UR sont dirigées par un homme (1 DR CNRS, 10 Pr Univ., 1 DR EPHE, 1 ITA) et seulement 18.75% par une femme (2 DR CNRS, 1 Pr MNHN). La même remarque que précédemment – mais en plus accentuée – peut être formulée.

UR de type USR, FR, GDR opérées principalement

Unités opérées par l'INEE (n = 11)

USR3456, LEEISA, Laboratoire Ecologie, évolution, interactions des systèmes amazoniens, Annaig Le Guen, Univ. Guyane, Ifremer,

USR3461, IPANEMA, Institut photonique d'analyse non-destructive européen des matériaux anciens, Loïc Bertrand, MCC, Univ. Versailles Saint-Quentin,

USR3613, USR-ZA, USR des Zones Ateliers, Cécile Maréchal,

GDR3267, EVOLPOP, L'Homme et sa diversité. Dynamiques évolutives des populations actuelles, Morgane Gibert,
GDR3353, MOSAIQUE, Agroécosystèmes, Agrobiodiversités et Environnement. Domestication et innovations, Yildiz Aumeeruddy-Thomas,
GDR3591, TapgEnA, Taphonomie : Environnement et Archéologie, Jean-Philippe Brugal,
GDR3592, PaléObst, Obstétrique et paléo-obstétrique de la lignée humaine, François Marchal,
GDR3644, BioarchéoDat, Sociétés, pratiques et environnement : données et résultats de l'archéozoologie et de l'archéobotanique, Jean-Denis Vigne,
GDR3764, ANF, Archéophytes et Néophytes de France, Cécile Brun,
GDR3766, ChasséoLab, Vanessa Léa,
FRE3498, EDYSAN, Ecologie et dynamique des systèmes anthropisés, Guillaume Decocq.

54.5% des UR sont dirigées par une femme et 45.5% par un homme.

Unités opérées par l'INSHS (n = 11)

USR3124, MSH-E, Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement
Claude Nicolas Ledoux, Philippe Barral,
USR3131, IFEA, Institut français d'études anatoliennes - Georges Dumezil,
Jean-François Perouse,
USR3132, CRFJ, Centre de recherche français de Jérusalem, Julien Loiseau,
USR3135, IFPO, Institut français du proche-orient, Eberhard Kienle,
USR3137, CFEE, Centre français d'études éthiopiennes à Addis Abeba,
David Ambrosetti,
USR3139, IFRI, Institut français de recherche en Iran, plus de responsable
USR3141, CEFAS, Centre français d'archéologie et de sciences sociales,
Michel Mouton,
USR3225, MAE, Maison Archéologie et Ethnologie, René-Ginouvès, Frédéric Hurlet
USR3566, MSHS Sud-Est, Maison des Sciences de l'Homme et de la Société Sud-Est, Tobias Scheer
FR3383, FSAB, Fédération des Sciences Archéologiques de Bordeaux,
Bruno Maureille,
FR3747, MOM, Maison de l'Orient et de la Méditerranée – Jean Pouilloux,
Françoise Le Mort

91% des UR sont dirigées par un homme et 9% par une femme.

Unités opérées par l'INS2I (n = 1)

GDR2340, MAGIS, Méthodes et Applications pour la Géomatique et l'Information Spatiale, Jérôme Gensel.

IV. Faits marquants du mandat

La section a eu la tristesse de voir la **disparition prématurée** de 3 collègues : Jean-Daniel Forest (2012), Olivier Le Gall (2014), Laurent Puymeraill (2015) avant même qu'il ne soit titularisé.

Une UR a été fermée (UPR2147, *Dynamique de l'Evolution humaine* (ex directrice Anne-Marie Guihard-Costa) en mars 2015, mois du départ à la retraite de sa directrice. Cette unité n'avait pas de DU-A. La section regrette d'autant plus cette fermeture que cette UR avait eu un avis de pertinence très favorable au renouvellement de la section et également de l'AERES. De ce fait, il n'y a à l'heure actuelle plus que 3 UR uniquement centrées sur l'Anthropologie biologique en France (on peut en compter 5 au sein desquelles l'Anthropologie biologique est représentée par au moins 5 chercheurs CNRS).

Si la **distinction entre l'institut gestionnaire principal et l'institut gestionnaire secondaire** est toujours d'actualité dans Labintel, force est de constater qu'elle ne l'est plus dans la réalité du fonctionnement d'une majorité des unités au moins sous la forme de dotation spécifique des laboratoires et ce dès l'année 2011.

La communauté s'est fortement mobilisée pour la sauvegarde de l'emploi scientifique du printemps à l'automne 2014. Les **instances du Comité national de la recherche scientifique se sont réunies en séance plénière extraordinaire** le 11 juin 2014. Suite à cette dernière, un texte a été envoyé à tous les acteurs de la communauté scientifique, aux différents Ministères concernés et au Président de la République. Le Mouvement « *Science en Marche* » a été créé.

La section a pris la décision de faire une **présélection (croissante) des dossiers des candidats** aux concours 31/03 et 31/02. Elle a considéré qu'il était utile lors de la première année de concours d'avoir une idée assez complète de la diversité des candidats puis d'arriver progressivement à une sélection plus importante (d'ailleurs préférée par la communauté des candidats) permettant parallèlement d'augmenter le temps d'échange durant les concours. Ainsi entre 2013 et 2016 la section est passée de 117 candidats (10 minutes d'exposé et 5 minutes de question) à 63 candidats auditionnés (12 minutes d'exposé et 12 minutes de question). Pour les concours 31/01 elle est passée de 15 candidats avec 10 minutes de présentations et 10 minutes d'échanges à 13 candidats et 15 minutes de présentation et 12 minutes d'échanges.

Pour répondre à un réel besoin d'information, la section a décidé de créer les **annales des concours 31/03 et 31/02**. Ces annales étaient disponibles auprès de la communauté scientifique via les comptes rendus intersyndicaux de la section et diffusées également auprès des DU, DU-A, directeur(e)s d'équipes. Elle a aussi organisé 3 **réunions intersyndicales** après la session de printemps pour échanger avec tous les acteurs de sites qui souhaitaient participer (Nanterre, 2013 ; Marseille, 2014 ; Paris, 2016).

Naturellement la section a joué son **rôle dans la prospective** avec la rédaction en 2014 du **rapport de conjoncture** et en participant activement à la **prospective de l'Institut INEE** lors des journées d'Avignon. Même si elle comprend qu'il existe de grandes différences quant à la taille et la diversité des disciplines

représentées au sein de l'INSHS, elle regrette l'absence d'une prospective impliquant plus la communauté INSHS.

La **loi Sauvadet** a certainement eu un impact dans la politique RH du CNRS mais la section n'a jamais eu d'informations assez précises sur les potentielles conséquences quant aux niveaux de concours. En revanche, elle s'est alarmée du devenir professionnel de jeunes collègues CDD dont les contrats n'étaient pas renouvelés par leur organisme de peur qu'ils puissent bénéficier de cette loi (sans considérer la perte de compétence scientifique considérable que cela représentait dans les UR ni les conséquences au niveau humain pour ces jeunes collègues).

La **création de l'HCERES** et l'intégration des collègues élus C avec les mêmes responsabilités que les autres membres du comité de visite correspond à un succès majeur obtenu par la CPCN lors de ce mandat. Le potentiel retour de l'évaluation des unités dans les responsabilités des sections du CoNRS devra faire l'objet d'une attention particulière de la part de la section durant le mandat 2016-2021 qui aura l'honneur de participer à l'évaluation de toutes les UR opérées par la S31.

C'est en mars 2013 que la commission d'évaluation scientifique, économique et sociale de l'Archéologie nationale, présidée par D. Garcia, a rendu son **livre blanc de l'Archéologie préventive**. Ce livre devait constituer le début d'une phase de concertation élargie à l'ensemble des acteurs concernés au service de l'Archéologie...

Une loi, promulguée le 7 juillet 2016 et intitulée "**Liberté de la Création, Architecture et Patrimoine**" porte un changement important en Archéologie. Le patrimoine archéologique (en dehors des restes humains qui ne peuvent être considérés comme des objets) appartient désormais à 100% à l'Etat quelle que soit la nature de l'opération archéologique (fouilles préventives, programmées).

La mise en place de **l'outil Marmotte** a contribué fortement à améliorer la rapidité du travail des membres de la section et du bureau.

V. Durée des sessions, des concours, absences des membres de la section

Sessions d'automne et de printemps

Automne 2012 : 26-30 novembre, 5 jours

Printemps 2013 : 27-31 mai, 5 jours

Automne 2013 : 13-15 novembre, 3 jours

Printemps 2014 : 10-13 juin, 4 jours

Automne 2014 : 24-26 novembre, 3 jours

Printemps 2015 : 18-22 mai, 5 jours

Automne 2015 : 30 novembre-2 décembre, 3 jours

Printemps 2016 : 23-26 mai, 4 jours

Sans compter les réunions du bureau, cela représente 666 jours/membre (les élus C et B ne participant pas aux promotions DR1-DRCE, DR2-DR1). Les absences lors des sessions de ce mandat ont été (trop) nombreuses : 42,25 jours/membre (collège A2), 14,25 jours/membre (collège B1), 9,5 jours/membre (collège C), 2,5 jours/membre (collège A1), 1 jour/membre (collège B2).

Concours 31/03, 31/02, 31/01

Concours 2013 : 4 au 8 mars AM et 11 mars 2013 auditions, jury d'admissibilité : 12-14 mars

Concours 2014 : 24 au 28 mars AM et 31 mars 2014 auditions, jury d'admissibilité : 1^{er} au 3 avril

Concours 2015 : 13 au 17 avril AM et 20 avril 2015 auditions, jury d'admissibilité : 21 au 23 avril

Concours 2016 : 29 février au 7 mars 2016 auditions, jury d'admissibilité : 8-10 mars.

Sans compter les réunions du bureau de concours, des instances d'équivalence, cela représente 590 jours/membre (les élus C et certains B2 ne participant pas aux concours 31-01). Les absences lors des concours ont été presque inexistantes : 1 jour/membre (collège A1).

La pré-sélection (cf. *infra*) a permis de diminuer fortement le nombre d'auditions de candidats dans les concours CR (2013 : 28 / jour ; 2016 16 / jour ce qui est encore trop) et d'augmenter la durée des présentations et des échanges (2013 = DR : 10 minutes de présentation, 10 minutes d'échanges ; CR : 10 minutes de présentation, 5 minutes d'échanges ; 2016 = DR : 15 minutes de présentation, 12 minutes d'échanges ; CR : 12 minutes de présentation, 12 minutes d'échanges)

VI. Recrutements, titularisation, reconstitution de carrière, changements de section

En nov. 2016, la section regroupe 215 chercheurs permanents dont 60 DR (dont 2 DRCE2, 1 DRCE1, 1 DRCE? « *équivalent externe* » car PU détaché au CNRS, 11 DR1, 45 DR2) et 155 CR (125 CR1, 30 CR2).

Il y a 0 DCRE (0%), 3 DR1 (27%), 21 DR2 (46%), 57 CR1 (45.6%) et 15 CR2 (50%) femmes. Moyenne d'âge des DR1 hommes = 59 ans, des DR1 femmes = 62 ans. Moyenne d'âge des CR1 hommes = 46 ans et des CR1 femmes = 47 ans. Moyenne d'âge des CR2 hommes = 35 ans et des CR2 femmes = 35 ans.

Recrutements

La section a décidé d'établir une présélection croissante (tab. 1 et tab. 2), au cours de son mandat, des candidats aux concours 31-02 et 31-03. Elle a aussi décidé d'auditionner les candidats aux concours DR.

De 2013 à 2016, la section a bénéficié de :

- 5, 4, 4, 4 postes de DR2.
- 2, 2, 2, 1 (6 INEE, 1 INSHS) postes de CR1. Tous les postes ouverts aux concours 31-02 ont été blancs.
- 5, 5, 5, 5 (10 INEE, 10 INSHS) postes de CR2.

La section s'est vue proposer 6 coloriages :

- 2013 : coloriage 1 : archéologie extra-européenne, coloriage 2 : Paléo-environnements et exploitation des ressources végétales ou animales au Proche et Moyen-Orient ou en Méditerranée orientale (Néolithique, Age des métaux),

- 2015 :coloriage 1 : Pléistocène inférieur et moyen : Cultures matérielles/Faunes, coloriage 2 : Préhistoire récente et/ou protohistoire en Eurasie : cultures matérielles et dynamiques sociétales,

- 2016 :coloriage 1: Modélisations : espaces, techniques et cultures matérielles, coloriage 2 : Protohistoire de l'Eurasie occidentale.

La section a souvent discuté avec les instituts sur la répartition des postes entre les concours 31-02 et 31-03. Son avis a toujours été pris en considération. Elle a aussi discuté sur les thématiques des coloriages. Ces discussions ont été majoritairement positives même si la section n'a pas été complètement satisfaite par la formulation finale de ces derniers. Une meilleure réflexion doit donc être menée en amont par la section sur les coloriages ou potentiels fléchages. La qualité de l'échange avec les Instituts est aussi une nécessité. Globalement, sur les 4 années de concours, la section estime avoir classé admissible au-dessus de la barre au moins 5 candidats dont les problématiques répondaient assez bien à au moins 5 de ces coloriages (seul coloriage non pourvu : modélisations : espaces, techniques et cultures matérielles).

Nombre de candidats

Pour les concours 31-02 et 31-03 la section a pu bénéficier (les deux dernières années) de l'amélioration du système permettant d'avoir les dossiers dématérialisés des candidats rapidement après la fermeture du concours (et avant la vérification de toutes les données administratives) ce qui lui a donné un peu plus de temps pour faire le travail de pré-sélection. Toutefois, ce temps n'a jamais été suffisamment important.

La section a toujours fonctionné sans section de jury et avec deux rapporteurs par candidats.

De 2013 à 2016, le nombre de candidats au concours 31-01 a légèrement diminué : 15, 15, 14, 12 dont 8, 2, 3, 4 candidats féminins (diminution préoccupante) et 1, 1, 2, 3 candidats externe (ce qui est aussi préoccupant puisqu'en 2016 ils représentent un quart des candidats du concours) et 1, 4, 2, 3 candidats sans HDR.

ANNEE	NBRE DE DOSSIERS AVANT LA PRE-SELECTION	NBRE DE DOSSIERS PAR MEMBRE DE LA SECTION	NBRE DE DOSSIERS APRES LA PRE-SELECTION	NBRE DE DOSSIERS PAR MEMBRE DE LA SECTION
2013	169	14-21	129	13-15
2014	147	14-19	119	10-13
2015	132	12-18	91	9-11
2016	138	12-16	83	7-11

Tableau 1. Nombre de candidats avant et après la présélection et variabilité du nombre de dossiers rapportés par les membres de la section

Le nombre de candidats aux concours 31-02 et 31-03 a diminué (tableau 1 – qui inclut aussi les candidats aux concours 31-01) même quelques candidats aux concours 31-02 oublient qu'ils ont déjà fait 3 candidatures infructueuses.

Pré-sélection

La section a décidé de mettre en place une pré-sélection croissante (tab. 2) car elle avait à cœur de connaître au mieux, lors de sa première année de fonctionnement, la diversité du vivier.

% candidats éliminés par la présélection	2013	2014	2015	2016
20/02	49,2	50,8	61,8	53,7
20/03	48,2	63,5	62,5	47,7
29/02	35,9	54,8	54,5	61,0
29/03	56,4	64,0	59,8	58,8
30/02	75,0	53,3	46,7	50,0
30/03	52,3	52,9	57,3	44,4
31/02	35,5	37,0	16,0	52,9
31/03	24,3	29,8	35,7	42,6
32/02	40,3	50,0	67,5	51,4
32/03	47,3	50,9	54,3	48,4
39/02	63,6	64,2	70,3	80,0
39/03	57,8	53,3	69,0	60,6

Tableau 2. Pourcentages de candidats éliminés des concours suite à la présélection pour les concours -02 et -03 des sections 20, 29, 30, 31, 32 et 39.

De 2013 à 2016, la section a quasiment toujours moins présélectionné que d'autres (S20, 29, 30, 32, 39) avec lesquelles elle « partage » certains candidats.

Après la présélection, les candidats qui poursuivent ont été respectivement au nombre de 31, 27, 25, 17 (31-02) et de 148, 124, 112, 108 (31-03).

	2013		2014		2015		2016	
	Pression sur le concours avant	Pression sur le concours après	Pression sur le concours avant	Pression sur le concours après	Pression sur le concours avant	Pression sur le concours après	Pression sur le concours avant	Pression sur le concours après
20/02	21,0	10,7	20,3	10,0	27,5	10,5	13,7	6,3
20/03	37,3	19,3	32,0	11,7	20,0	7,5	13,0	6,8
29/02	19,5	12,5	14,0	6,0	22,0	10,0	20,5	8,0
29/03	27,5	12,0	20,8	8,0	20,4	8,2	24,3	10,0
30/02			24,5	7	15	8	14	7
30/03			17,4	8,2	17,8	7,6	14,4	8
31/02	15,5	10,0	13,5	8,5	12,5	10,5	17,0	8,0
31/03	29,6	22,4	24,8	17,4	22,4	14,4	21,6	12,4
32/02	20,7	12,3	21,3	10,7	13,3	4,3	12,3	6,0
32/03	36,8	19,4	32,6	16,0	28,8	13,2	31,0	16,0
39/02	33,0	12,0	24,0	9,0	37,0	4,3	30,0	6,0
39/03	34,0	14,3	34,3	12,3	31,6	13,2	31,8	12,5

Tableau 3. Pression sur les concours -02, -03 avant et après la présélection pour les sections 20, 29, 30, 31, 32, 39

Cette diminution du nombre de candidats (avant et après la présélection) a pour effet que - malgré le nombre insuffisant de postes ouverts - la pression sur le

concours 31-02 a été plutôt stable à décroissante et celle sur le concours 31-03 a été décroissante (cf. tab. 3). Mais cela ne doit pas masquer l'accroissement des emplois en CDD divers (ERC, ANR, Idex, Labex, etc) qui implique que le vivier potentiel est beaucoup plus large que ce que la section connaît chaque année. En effet, de plus en plus de candidats arrêtent de faire acte de candidatures aux concours CR pendant la durée de leur CDD (ce que l'on peut appeler des « *candidats cachés* ») pour améliorer leur dossier. Il est donc important de toujours apprécier la pression sur les concours avant la présélection et de ne jamais oublier qu'un certain nombre de candidats sont cachés (et/ou qui interrompent (légitimement) leur candidature car il est certain que le processus de présélection a été maintenant compris (et semble plutôt apprécié par les candidats ?)), les annales des concours leur permettant de mieux percevoir leur parcours relativement à la médiane annuelle des candidats admissibles.

Quoi qu'il en soit, la diminution globale du nombre de candidats aux concours de la S31 doit être considérée comme un signal d'alarme car nous savons aussi que des candidats abandonnent leurs activités de recherche par découragement après avoir fait un certain nombre d'année en CDD post-doctoral ou équivalent.

La différence entre 31-02 et 31-03 est quasiment obsolète

De plus, et en fonction de la façon dont l'évolution des activités, des parcours des candidats a été perçue par la section, on peut souligner une absence de « logique » des candidatures aux concours 31-02 et/ou 31-03.

%	2013	2014	2015	2016
APRES LA PRESELECTION ET AUSSI CANDIDATS EN 31-03	85	70.5	75	89
ADMISSIBLES ET AUSSI CANDIDATS EN 31-03	66%	75%	50%	75%
ADMISSIBLES ET AUSSI CANDIDATS A D'AUTRES CONCOURS	33	50	50	25

Tableau 4. Pourcentages des candidats aux concours 31-02 également candidats dans d'autres concours.

Ainsi entre 2013 et 2016, un minimum de 70% à un maximum de 89% des candidats ayant passé la présélection du concours 31-02 étaient aussi candidats au concours 31-03 (tab. 4). Cette absence de logique est difficile à « analyser » d'autant que les candidats bénéficiaient des informations disponibles dans les annales des concours. Notons que quelques candidats (très peu) aux concours 31-02 peuvent

être maintenant titulaires d'une HDR). Nous faisons donc le constat que cette absence de distinction entre le niveau de concours par la très forte majorité des candidats aux concours 31-02 rendent quasiment obsolètes cette distinction entre les deux concours.

Pluridisciplinarité et interdisciplinarité

Heureusement, les pourcentages des candidats admissibles aux concours 31-02 et candidats à au moins un autre concours que le 31-03 (tab. 4) permettent de constater qu'être candidats aux concours d'autres sections n'est pas un désavantage en S31. Cela traduit la multidisciplinarité, l'interdisciplinarité des jeunes collègues de la S31. Toutefois, on peut craindre qu'avec le maintien d'une pénurie de postes aux concours CR, une logique de replis disciplinaires se mette en place...

Age des candidats

Naturellement, la section a fonctionné sans critère lié à l'âge des candidats. De 2013 à 2016, la médiane de l'âge des candidats admissibles aux concours 31-02 a été de 32,5 ; 41,5 ; 37,5 ; 34 ans et pour les concours 31-03 elle a été de 30,5 ; 31 ; 33 ; 33 ans. On note donc que celle des candidats aux concours 31-02 peut être très variable (en fonction par exemple de la présence de collègues étrangers qui sont souvent plus âgés que leurs collègues français quand ils obtiennent leur thèse – avec parfois un parcours ante-thèse conséquent et professionnel) et qu'en 2016, celles des candidats aux deux concours sont presque similaires. La médiane de l'âge des candidats aux concours 31-03 est malheureusement trop importante surtout relativement à celle l'année de soutenance de thèse qui restait raisonnable en 2013 (médiane = 2010) mais qui ne l'était plus en 2016 (médiane = 2011). A nouveau, nous pensons que ces chiffres vont dans le sens de l'obsolescence entre les deux niveaux de concours.

Effet combiné de la diminution du nombre de postes, de la pré-sélection et de la qualité des parcours des candidats

Pour les concours 31-02 et 31-03, la combinaison de la diminution du nombre de postes ouverts aux concours, de la qualité des dossiers des candidats et de la présélection se trouve résumée dans le tableau 5. Cela est préoccupant. La section, avec trop peu de postes ouverts aux concours 31-02 & 31-03, ne peut travailler sereinement. La qualité des candidats n'est pas au même niveau pour toutes les disciplines. Alors, la nécessité de maintenir un équilibre disciplinaire dans les recrutements, les champs de compétences et de favoriser le recrutement sur des thématiques nouvelles rend les discussions et les évaluations complexes.

Mais malgré toutes ces difficultés, la S31 espère avoir laissé à la nouvelle mandature une situation qu'elle estime « saine » sur le concours 31-02 (pas d'effet mémoire) ainsi que sur le concours 31-03 (mais avec toutefois deux collègues qui ont été classés admissibles sous la barre deux années consécutives).

CR2

Admissibles	2013	2014	2015	2016
Coloriage, Fléchage	2 col / 5	-	2 col / 5	2 col / 5
1	Rius	Ard	Tartar	Discamps
2	Pryce	Rigaud	Vieugué	Stoetzel
3	Boudadi	Puymeraïl	Nicoud	Giguet-Covex
4	Ducasse	Purdue	Zanolli	Dabkowski
5	Andrieu	Mevel	Bouchaud	Mounier
6	Dabkowski	Stoetzel	Stoetzel	Gomart
7	Rigaud	Tartar	Leduc	Henry
8	Ard	Dabkowski	Dabkowski	Leduc
9	Guerin	Zanolli	Discamps	Dayet
10	Tartar	Bouchaud	Henry	Royer
11		Leduc		Delile
12				Gomez-Robles

CR1

Admissibles	2013	2014	2015	2016
Coloriage, Fléchage	0 col/2	0 col / 2	0 col / 2	0 col / 1
1	Pierron	Palumbi	Rinterknecht	Ejarque
2	Ravanel	Evin	Lopez-Montalvo	Discamps
3	Palumbi	Lopez-Montalvo	Ejarque	Giguet-Covex
4	Rinterknecht	Banks	Giguet-Covex	
5				
6				
7				

Tableau 5. Candidats admissibles aux concours 31-02 & 31-03.

Concours et genres

Global / total	CR					DR			
	Avant présélection	Après Présélection	Admissible	Admissible au dessus	Admission	Avant	Admissible	Admissible au dessus	Admission
Femme	310	203	33	12	12	16	10	7	7
Homme	297	197	25	15	15	41	16	13	13
%Femme	51,07	50,75	56,9	44,44	44,44	28,07	38,46	35	35
%Homme	48,93	49,25	43,1	55,56	55,56	71,93	61,54	65	65

Tableau 6. Nombres de candidats femmes, hommes et pourcentages pour les 4 années de mandat

Champs disciplinaire		Interactions entre des champs		Grande discipline		Spécialité		Périodes		Territoires		Terrain		Section recrutante	
29	%	17	%	29	%	29	%	29	%	29	%	29	%	29	%
Sciences de l'évolution	17,2	Sc Ev et Sc Env	35,3	Génétique des populations	3,4	Histoire du peuplement	10,3	Actuel	6,9	Madagascar	3,4	Directeur	44,8	S31	93,1
Sciences de l'environnement	34,5	Sc Ev et Sc SP	0,0	géographe physique	3,4	Permafrost	3,4	Holocène	48,3	Alpes	3,4	Implication	41,4	CID52	3,4
Sciences des sociétés du passé	48,3	Sc Ev et Sc M	0,0	Paléoenvironnementaliste	17,2	Agrosystème	17,2	Pléistocène	37,9	Méditerranée	3,4	Aucun	13,8	Handicap	3,4
Sciences de la matière	0,0	Sc Env et Sc SP	52,9	Archéologue protohistorien	13,8	Métallurgie	3,4	Diachronique	6,9	Asie du Sud-Est	3,4				
		Sc Env et Sc M	11,8	Archéologue préhistorien	31,0	Faune	10,3			Europe	34,5				
		Sc SP et Sc SM	0,0	Paléontologue	6,9	Lithique	17,2			Mésos-amérique	3,4				
				Paléoanthropologue	10,3	Céramique	10,3			Proche-Orient	10,3				
				Bioarchéologue	3,4	Parure	3,4			Eurasie	6,9				
				Archéobotaniste	3,4	Biologie	6,9			Monde entier	10,3				
				Modélisateur préhistorien	3,4	Art rupestre	3,4			Groenland	3,4				
				Géoarchéologue	3,4	Faune, flore	3,4			Espagne	3,4				
						Microfaune	3,4			Europe, Afrique	3,4				
						Paléo-environnement	3,4			Amérique, Europe	3,4				
						Taxinomie	3,4			Europe, Afrique du Sud	3,4				
										Afrique du Nord	3,4				

Tableau 7. Répartition des différents candidats recrutés dans des différentes catégories.

Concours et champs disciplinaires

Nous avons essayé de distinguer (tab. 7) les jeunes collègues recrutés en fonction de 4 champs disciplinaires (sciences de l'évolution, sciences de l'environnement, sciences des sociétés du passé, sciences de la matière), les interactions entre ces 4 champs, de groupes disciplinaires (n = 11), des spécialités (n = 14), des périodes (actuel, Holocène, Pléistocène, diachronie), des territoires (n = 15), la direction/implication à des terrains, le recueil de cohortes et la section de recrutement. Les résultats sont fournis dans le tableau ci-dessous.

Ainsi, la section a fait tout son possible pour maintenir un équilibre fragile dans les recrutements en fonction de la qualité des candidats, des champs disciplinaires fondateurs de la 31, de la réalité des viviers, des besoins pour maintenir certaines thématiques scientifiques et porter le développement de nouveaux domaines, spécialités.

Relativement aux priorités scientifiques identifiées dans son rapport de conjoncture 2014, certaines thématiques ont vu la situation s'améliorer avec au moins 1 recrutement.

Concours et souhaits d'affectation des candidats

La section ne s'est jamais préoccupée de l'affectation future des candidats admissibles.

Candidats recrutés et affectations

UMR5608, 7194 : 3 candidats chacune,

UMR5199, 5204, 5288, 7041, 7055, 7264, 8591 : 2 candidats chacune,

UMR5059, 5133, 6042, 6249, 7209, 8086 : 1 candidat chacune,

UMI3199 : 1 candidat.

Les Instituts ont donc affecté dans les laboratoires dont ils assurent la gestion.

Concours handicaps

La section a donné son avis sur deux candidatures relevant des « concours handicap » (2015, 2016). Chaque fois, elle a autorisé le candidat à poursuivre malgré l'absence de poste fléché pour une Unité de la S31 et l'a retenu pour son audition (durant la session de printemps) puis l'a présenté devant la commission d'interclassement.

Une candidate a été retenue en 2015 à ce titre par cette commission présidée par le président de la CPCN. Classée sur liste complémentaire, le CNRS a alors donné deux postes budgétaires supplémentaires dans le cadre de ces concours permettant son recrutement comme CR stagiaire.

La section a donc bénéficié d'un recrutement dans le cadre de la campagne de recrutement contractuel des chercheurs en situation de handicap.

Concours handicaps

Un collègue recruté par la CID52 (2014) est maintenant opéré par la S31.

Différentiel entre nombre de postes ouverts aux concours et départs à la retraite

Mais le différentiel entre les recrutements et les départs à la retraite est très préoccupant. En effet, globalement la section a vu le départ de 40 collègues (50% opérés par l'INEE, 50% opérés par l'INSHS), en fonction des postes ouverts aux concours, et même si c'est le CNRS qui recrute et pas l'Institut, l'INEE a renouvelé 80% des chercheurs qu'elle opérerait partis à la retraite, l'INSHS seulement 55%... Le non remplacement des départs à la retraite des chercheurs en S31 - déficit de 19 postes en 4 ans - met la S31 en danger démographique, en grave danger de pertes de compétences et dans l'incapacité de porter le développement des nouveaux champs disciplinaires. Cela a rendu le fonctionnement de la section compliqué (ce différentiel entre les recrutements et les départs a été de -4 pour le mandat 2009-2012 et il n'y avait pas eu de déficit pour le mandat 2005-2008 avec un différentiel de +3 postes). Pour compenser le différentiel, la section aurait dû pouvoir bénéficier de 10 ouvertures de postes (contre moins de 7) aux concours 31-02 et 31-03.

Titularisation, reconstitution de carrière

La section a donné 28 avis favorables à la confirmation de lauréats suite aux concours 31/02 ou 31/03 et 19 suite aux concours 31/01, 32 avis favorables à la titularisation de jeunes collègues, 30 avis favorables à des demandes de reconstitution de carrière.

Changement de sections

La section a donné 2 avis favorables pour un changement de section S31 vers S32 et 3 avis favorables pour un changement de section 18, 29 ou 32 vers la S31.

Emploi IT

Contrairement au précédent mandat, la section n'a produit d'étude/bilan sur la situation des IT au sein des unités qu'elle opère. Elle a parfaitement compris qu'une des marges d'ajustement des concours CR à un seuil environnant 300 ouvertures de postes sont les concours IT... Pourtant, de plus en plus d'Unités soulignent dans leurs rapports d'évaluation la situation critique qui est la leur pour les plateformes, les fonctions soutiens ou supports – est plus qu'une source de préoccupation face aux difficultés qui sont celles des UR et dans le difficile contexte sacrifiant l'emploi IT au profit d'un apparent maintien d'un niveau de concours CR acceptable.

La section tient à remercier le travail considérable qui a été fait par le CS de l'INEE en 2014 (sous la présidence de J.-D. Vigne) sur la situation des IT dans ses Unités. Après avoir sollicité les IT et les DU, pour répondre à des questions concernant l'emploi IT, le CS a ainsi pu développer des analyses et formuler diverses recommandations.

VII. Participations aux jurys d'admission CR / DR

Seulement 3 membres de la section ont participé aux jurys d'admission des concours 31-02 et 31-03 (une année, il n'y eut aucun membre et une autre année, il n'y en eut qu'un seul).

Aucun membre de la section 31 n'a participé aux jurys d'admission 31-01.

VIII. Promotions

Promo CR2-CR1

La section a évalué 22 demandes de promotions, 19 avis favorables et 4 avis réservés ont été donnés. Ces 4 avis réservés sont surprenants et méritent des explications. Parmi ces derniers, 3 étaient la conséquence d'un dossier de promotion qui ne répondait pas - par la forme - aux attentes de la section (travail négligé par les jeunes collègues considérant que cette promotion n'est qu'une étape administrative). Le dernier avis réservé est la conséquence d'une réelle difficulté professionnelle.

Promo DR2-DR1

La section a évalué 42 demandes de promotion et a classé favorablement 17 demandes. Elle a obtenu 9 promotions. La section a regretté le déclassement d'une collègue (classée en 1) pour des raisons plus administratives que scientifiques. Il y a un réel goulot d'étranglement entre le nombre de candidats et le nombre de promotions.

Si la section regrette de ne plus savoir, avant la session d'automne, le nombre de promotions dont elle disposera, elle fait aussi le constat que peu de collègues DR2 consultent les critères d'évaluation de la section pour savoir si leurs activités sont en adéquation avec ce qu'attend cette dernière. La section a donc aussi volontairement limité le nombre de classés ayant conscience que beaucoup de collègues considéraient alors qu'il y avait automatiquement un " *effet ascenseur* " pour cette promotion.

Mais toutes ces remarques n'empêchent pas de faire le constat que les chercheurs deviennent trop tardivement DR1 en S31.

Promo DR1-DRCE1

La section a évalué 11 demandes de promotion et a classé favorablement 4 demandes. Elle a obtenu 1 promotion. Comme les membres de la S31 deviennent DR1 très tardivement dans leur carrière, il y a peu de candidats à la promotion DRCE1. S'il n'y a donc pas de goulot d'étranglement, la section regrette de ne pas avoir suffisamment de DRCE en son sein.

Promo DRCE1-DRCE2

La section a évalué 2 demandes de promotion et a classé favorablement ces deux dernières. Elle a obtenu 2 promotions. La section voit dans ces deux promotions une sorte de compensation du manque de promotions DR1-DRCE1 précédemment soulignée même si cela ne répond pas à ce manque.

IX. Délégations, mises à disposition ou détachements

Délégations

La section a toujours du évaluer les demandes de délégations durant une période particulièrement chargée (celle des concours, généralement après le jury d'équivalence) et sans pouvoir discuter en séance plénière du fond du dossier des candidats. Elle n'a donc jamais été satisfaite du calendrier qui lui est imposé (même si la dernière année de son fonctionnement, cela s'est un peu amélioré). La section a évalué 34 demandes de délégation, elle a donné 21 avis très favorable, 9 avis favorables, 4 avis réservés. Parfois, les avis de la section n'ont pas été suivis par les Instituts.

Mise à disposition et accueil dans les laboratoires des agents de l'Inrap, des acteurs de l'Archéologie préventive

La section a donné un avis favorable à une mise à disposition suite à l'accord cadre CNRS / Inrap.

Plusieurs des membres ont participé au jury ad'hoc composé par l'INSHS pour faire les arbitrages des demandes d'accueil dans les laboratoires.

Détachement

La section a donné un avis favorable à deux demandes de détachement de Professeur dans le corps des DR. Une de ces demandes concernait un Pr du secondaire. Elle n'a pu être effective. La seconde concernait un Pr d'Université. Elle a été acceptée dans le corps des DRCE.

X. Revues / Ecoles thématiques / Colloques

Revues

La section a examiné 45 demandes de demandes de reconnaissance scientifique et/ou d'aide à l'édition de périodes. Elle a donné 29 avis très favorables et 16 avis favorables. Elle regrette que le soutien à certaines revues ait été retiré pour des raisons extra-scientifiques.

Au cours de ce mandat plusieurs revues ont rencontré d'importantes difficultés éditoriales. Même si elle a essayé de le faire, la section s'est trouvée assez démunie pour apporter une aide utile à ses dernières.

Ecoles thématiques

La section a examiné 27 demandes de demandes de création d'écoles thématiques. Elle a donné 16 avis très favorables, 6 avis favorables, 2 avis défavorables et n'a pas eu d'avis pour 3 demandes.

Colloque

La section n'a examiné aucune demande de colloque ce qui est logique puisque ces dernières sont maintenant intégrées à la demande FEI des UR.

XI. Evaluation des chercheurs / suivis post-évaluation/ CRAC-RIBAC / Eméritat

Evaluation à vague

La section a donné 343 avis favorables, 31 avis différés, 5 avis réservés et 1 avis d'alerte. Une part des 31 avis différés (et non réservé) est simplement la conséquence d'un mouvement d'humeur inédit d'une partie de la communauté de la vague B.

Evaluation à vague suite à demande de ré-examen

La section a donné 24 avis favorables, 0 avis différé, 6 avis réservés.

Suivi post-évaluation

A l'issue de la session d'automne 2012, la section était concernée par un collègue en suivi post-évaluation (avis réservé) et un collègue avec un avis différé. A l'issue de la session de printemps 2016, la section est concernée par 6 avis réservés et 1 avis d'alerte. La situation s'est donc considérablement aggravée.

La section formule toujours des évaluations bienveillantes. Parfois les avis favorables s'accompagnent de recommandations. Peu de collègues les prennent en considération. Lorsqu'ils reçoivent un avis réservé et son alors en suivi post-évaluation, les collègues le vivent très mal (ce qui est normal) et généralement ne le comprennent pas. Ils considèrent cet avis comme une injustice, une incompréhension voire une incapacité/incompétence de la section à faire ce travail d'évaluation. C'est également la légitimité d'une évaluation qui est parfois questionnée quand le chercheur trouve presque 100% des moyens pour faire sa recherche en dehors des dotations de son UR. Cette situation des collègues qui sont en suivi post-évaluation est d'autant plus complexe qu'il est plus qu'exceptionnel qu'un DU souligne des difficultés que rencontrerait un chercheur de son unité dans la partie qui lui est réservé lorsqu'il met son visa sur le CRAC ou le RIBAC...

Mais l'augmentation des collègues en suivi post-évaluation est certainement aussi un marqueur de difficultés croissantes dans le parcours professionnel devenu de plus en plus complexe (les raisons sont assez faciles à cerner), d'une pression très difficile à supporter suite à une concurrence de plus en plus forte y compris au sein des UR. La section a conscience que les DU sont aussi très démunis pour répondre aux difficultés que peuvent rencontrer les membres de leur UR.

Toutefois, la section a été heureuse de la réelle amélioration du dialogue avec les personnes en charge du suivi post-évaluation que ce soit au sein des Unités (DU, chercheurs), dans les délégations ou au siège du CNRS (Service développement professionnel Chercheurs). Elle considère que des solutions simples peuvent être trouvées pour au moins 3 des 7 collègues actuellement en suivi post-évaluation. La situation des autres est clairement plus complexe.

CRAC-RIBAC

Les membres appartenant à des UR opérées par l'INEE sont libres de remplir le CRAC ou le RIBAC. Elle a décidé de privilégier le CRAC étant donné l'augmentation exponentielle des rapports que chaque collègue doit effectuer ou expertiser tous les ans. La section a discuté l'hypothèse de remplacer le CRAC et le

rapport à mi-vague par le RIBAC tout en ayant conscience que le rapport à mi-vague est plus utile que le CRAC ou le RIBAC si le chercheur rencontre des difficultés.

Eméritat – 1^{ère} demande

La section a examiné 16 demandes d'éméritat. Elle a donné 15 avis très favorables et 1 avis favorable

Eméritat – Renouvellement

La section a examiné 10 demandes de renouvellement d'éméritat. Elle a donné 9 avis très favorables et 1 avis défavorable.

XII. PEDR-PES / Médailles

PEDR-PES

Dès le début de son mandat, la section a majoritairement estimé que la PES/PEDR favorisait la reconnaissance d'une forme d'individualisme dans la recherche au détriment de la réalité de la démarche collective qui permet aux chercheurs d'obtenir des résultats valorisables. La section a considéré aussi que tous les chercheurs ayant un avis favorable à leur évaluation à vague ou à mi-vague méritent la PES/PEDR. Elle fait aussi le constat qu'il y a un grand décalage entre les unités, les membres de certaines UR refusant très majoritairement de faire un dossier PES/PEDR alors que les membres d'autres ont presque tous cette prime. Enfin, elle a surtout considéré qu'il serait plus judicieux que cette enveloppe budgétaire revienne directement aux laboratoires ou qu'elle serve à revaloriser le salaire des jeunes chercheurs. Dès lors, la section a majoritairement refusé de traiter les dossiers des chercheurs demandant la PES/PEDR. Elle a aussi majoritairement refusé de participer aux comités ad'hoc de classement mis en place par la direction des instituts. Depuis 2015, les nouveaux entrants peuvent bénéficier de la PES/PEDR s'ils en font la demande.

Médailles

Dès l'automne 2013, la section a suivi les conseils des Instituts l'invitant à présenter au moins une candidate et un candidat aux propositions de médailles de bronze et d'argent. Elle a ainsi classé 7 collègues (3 F, 4 H) pour l'obtention de la médaille d'argent et 8 collègues (4 F, 4 H) pour celle de bronze. Elle a obtenu 3 médailles d'argent (2 F, 1 H) et 4 médailles de bronze (2 F, 2H).

La section est heureuse de voir que le retard dont elle avait fait le constant quant à l'obtention de la médaille d'argent a été un peu réajusté (elle n'en avait obtenu que 2 depuis 2007) et que la médaille de bronze ait été donnée à des collègues représentant différents acteurs de nos activités (Inrap, Universités). Mais la section regrette que la médaille de bronze soit donnée à des collègues plutôt confirmés que de jeunes collègues pour un premier travail traduisant ses grandes compétences et que la médaille d'argent soit quasiment donné qu'aux chercheurs ayant une reconnaissance internationale déjà très ancienne, la médaille arrivant trop tard dans leur carrière.

XIII. Renouvellement d'association, changement de direction d'unité, de rattachement à une section

Renouvellement d'association d'UPR/UMR/UMI

La section a examiné 39 demandes de renouvellement d'association. Elle a donné 29 avis très favorables, 6 avis favorables, n'a pas donné d'avis pour 3 demandes et a donné 1 avis réservé quant à la pertinence de l'association du CNRS au projet de création d'UR ou de renouvellement d'UR.

Projet d'association d'UPR/UMR/UMI

La section a examiné 1 demande de projet d'association et n'a pu donner d'avis.

Changement de direction d'Unité

La section a examiné 12 demandes de changement de direction d'unité (concernant essentiellement le DU). Elle a donné 7 avis très favorables et 5 avis favorables.

Changement de rattachement à une section

La section a examiné 2 demandes de changement de rattachement (1 secondaire à la S31 et une secondaire à la S39). Elle a donné 2 avis favorables.

Création de GDR

La section a examiné 12 demandes de GDR, elle a formulé 8 avis très favorables ou favorables, 1 avis réservé, 2 avis défavorables et n'a pas eu d'avis pour une demande. Notons qu'une de ces unités n'avait pas été évaluée par l'AERES.

Renouvellement de GDR

La section a examiné 7 demandes de renouvellement de GDR, elle a formulé 6 avis très favorables ou favorables et n'a pas eu d'avis pour une demande.

Bilan de GDR

La section a examiné un bilan de GDR et a donné un avis favorable à ce dernier

Zone atelier- renouvellement / Création de la Fédération de Recherche des ZA

La section a examiné deux demande de renouvellement de zone atelier et a donné deux avis favorables. Elle a aussi donné un avis favorable à la création de la Fédération de recherche des zones ateliers.

Création de LIA

La section a examiné 6 demandes de création de LIA, elle a donné 2 avis très favorable, 3 avis favorables et n'a pas eu d'avis pour une demande.

Création de LIA - renouvellement

La section a examiné 1 demande de renouvellement de LIA, elle a donné 1 avis favorable.

Création d'une USR

La section a examiné une demande de création d'une USR et a donné un avis favorable.

Renouvellement d'un GDS (groupe de service)

La section a examiné une demande de renouvellement et a donné un avis favorable.

XIV. Politique de site / Labex / Idex / DIPEE

Pendant son mandat, la section a eu le sentiment que l'opacité de la politique de site du CNRS et de ses Instituts n'aidait pas au bon fonctionnement des UR.

La section n'a pas eu d'information sur les bénéfices (ou les inconvénients) des DIPEE, les opinions des membres de la section appartenant à des UR s'inscrivent dans un DIPEE ayant eu des avis très variés à ce sujet (variés aussi au cours du mandat).

A l'issue de son mandat, la section n'a pas vu la plus-value scientifique des candidats aux concours accueillis dans des UR participant à des EquipEx, des Labex ou bénéficiant de CDD dans le cadre des AAP liés à l'Initiative d'excellence. De même, le dispositif de chaires d'excellence n'a pas fourni de chercheurs meilleurs que les chercheurs ou enseignants-chercheurs ayant été recrutés par le circuit classique. Si, la section s'inquiète de l'augmentation de la précarisation des jeunes collègues bénéficiant de ces CDD, elle a clairement identifié la plus-value des UR ayant accès aux ressources liées à l'initiative d'excellence.

XV. Les motions / recommandations

La section a rédigé 24 motions à l'attention de la direction du CNRS, des Instituts et de diverses autres administrations/Universités/etc. Elles sont disponibles sur le site <http://www.cnrs.fr/comitenational/sections/motions.htm>. Leur intitulé est rappelé ci-dessous :

- Prime d'excellence scientifique
- C3N – assises de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Participation des élus C aux comités de visite des Unités par l'AERES
- Chaires d'excellence
- Nécessité d'égalité de traitement des directeurs d'Unité Enseignants-Chercheurs par leur Université
- Renouvellement des contrats à durée déterminée des agents non-titulaires/loi Sauvadet
- La loi de l'enseignement supérieur et de la recherche
- L'interdisciplinarité
- L'Université de Perpignan Via Domitia et EPCC de Tautavel
- AERES / HCERES
- Changements de modalité de l'ANR

- Situation de l'emploi scientifique en France
- Comité de visite HCERES
- Utilisation de la carte Corporate
- Simplification administrative et activité de diagnostic en archéologie préventive
- Mouvement des DU et Science en Marche
- Fermeture du bureau du CNRS à Moscou
- Rapports HCERES
- Support éditoriaux
- Unités et fonction soutien et/ou support
- Elus C et comités de visite HCERES
- Emplois IT et postes mutualisés
- Soutien aux Universitaires et aux chercheurs turcs
- Elus C et comités de visite HCERES demande aux Président d'Université